

**Demande d'interpellation de Mme Nicole Bomele, Députée bruxelloise DéFI, à Mme Barbara TRACHTE, Ministre-Présidente en charge de la Promotion de la Santé, des Familles, du Budget et de la Fonction publique et à Monsieur Alain MARON, Membre du Collège chargé de l'Action sociale et de la Santé**

Concerne : suivi du Jeudi de l'hémicycle du 1<sup>er</sup> décembre 2022 sur la thématique « Aide à domicile : constats et enjeux »

Madame la Ministre-Présidente,  
Monsieur le Ministre,

Selon l'enquête européenne *Share*, en 2050, un Européen sur trois aura plus de 60 ans et un sur dix plus de 80 ans. Les démographes parlent de double vieillissement, non seulement la proportion de personnes âgées augmente, mais la proportion de très âgées parmi elles également. La plupart des pays européens sont confrontés au défi du vieillissement et doivent d'ores et déjà réfléchir aux questions sanitaires, sociales, économiques et politiques que cette évolution démographique soulève.

L'augmentation de l'espérance de vie, d'une part, et la diminution de la natalité, d'autre part, ont, comme vous le savez, profondément modifié la structure par âge de la population en Belgique comme dans la plupart des pays industrialisés.

Pour nos aînés, DéFI souhaite construire une société « pluri-âges » durable et valable pour tous, renforçant la solidarité intergénérationnelle construite au niveau institutionnel, dans les familles, en milieu professionnel et à l'échelle des quartiers.

Depuis plusieurs années, le secteur de l'aide à domicile plaide pour davantage de transversalité. DéFI soutient cette demande. Il est impératif que cette transversalité soit organisée entre les secteurs du domicile. Chaque jour nous le constatons davantage, il devient impératif de trouver des solutions permettant à nos aînés de vivre plus longtemps chez eux, de manière indépendante et digne malgré les limitations et fragilités auxquelles l'âge peut les heurter. Hélas, trop peu de Bruxellois sont à ce jour en mesure d'accéder à l'offre d'aide et de soins à domicile.

Aussi, Madame la Ministre-Présidente, Monsieur le Ministre, je me permets de vous poser les questions suivantes :

- Quels sont les dispositifs actuellement mis en place pour répondre au déséquilibre entre le secteur de l'aide à domicile et celui des titres- services afin de garantir une meilleure répartition/accessibilité de l'offre ?
- Lors du jeudi de l'hémicycle, la problématique de la pénurie d'aides soignants/infirmiers, et parfois même d'assistants sociaux, a été largement évoquée. Comment celle-ci est-elle actuellement prise en compte et quelles sont les mesures entreprises afin d'y remédier ? Des contacts sont-ils pris avec d'autres entités compétentes ?
- Quelles sont les initiatives prises pour faciliter l'accès de ce public aux nouvelles technologies ? Cela permettrait en effet de faciliter, par exemple, la collecte de données, la surveillance médicale à distance, la détection des chutes, ... Une collaboration est-elle mise en place à cet égard avec Innoviris ?
- Enfin, quel bilan tirez-vous de la mise en place de logement intergénérationnel ? Quelles sont les pistes de développement de ce type de logement qui sont actuellement envisagées et quelles sont les collaborations qui ont été mises en place ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.



Nicole BOMELE  
Le 2 février 2023